

Les eaux troubles des mangroves. Usages multiples, images contrastées des Rivières du Sud (Afrique de l'Ouest)

Marie-Christine Cormier-Salem*

Longtemps perçues comme des fanges boueuses infestées de moustiques et stériles, les mangroves ne commencent à être réhabilitées qu'à la fin des années 1960. Les progrès des connaissances, en particulier en écologie, le développement de grands programmes internationaux (MAB-UNESCO), la signature d'une Convention Internationale sur les zones humides (Convention de Ramsar de 1971) concourent à la prise de conscience des rôles et valeurs multiples de cet écosystème, dès lors hautement valorisé et considéré comme riche et fragile. Les conflits d'intérêts entre protection, restauration, exploitation, à des fins productives ou non des ressources de la mangrove, illustrent les nombreux enjeux - politiques, écologiques, économiques, sociaux - dont les mangroves sont l'objet ces vingt-cinq dernières années. En dépit de la multiplication des travaux et de l'élargissement des champs d'investigation¹, les mangroves ne laissent pas d'étonner les différents acteurs de l'environnement. Le caractère trouble des eaux des mangroves servira de fil directeur à cette contribution.

Les eaux des mangroves apparaissent troubles compte tenu de leurs eaux croupissantes, vaseuses, boueuses, des frondaisons sombres et épaisses des palétuviers mais aussi de leur caractère équivoque, amphibie, instable, mélange d'eaux douces et salées. La perplexité des scientifiques face à la complexité de cet écosystème entre terre et mer

*Orstom / MNHN - Laboratoire. d'Ethnobiologie-Biogéographie, 57 rue Cuvier, 75231 Paris Cedex 05, France

¹En schématisant, la mangrove est le domaine d'investigation d'abord des botanistes, qui la définissent comme une association végétale, puis, à partir des années 1960, des hydrobiologistes et des écologues qui la considèrent comme un écosystème aquatique. Les approches intégrées de la mangrove, qui se développent dans les années 80-90, associent plus étroitement les divers champs de compétence des sciences de la nature. Ils font également appel aux sciences sociales pour appréhender les multiples pressions, auxquelles est soumise la mangrove et promouvoir des politiques de gestion appropriée.

n'a d'égal que la méconnaissance des aménageurs ou experts européens, peu au fait des spécificités écologiques et culturelles des marais maritimes à mangrove. Les mangroves se laissent difficilement appréhender et donnent lieu à des aménagements inadaptes.

Cette contribution a pour objet de déconstruire les discours dominants sur les mangroves dans une perspective historique. Les littoraux à mangrove entre le Sénégal et la Sierra Leone, appelés « Pays des Rivières du Sud » (cf. Carte 1), serviront d'illustration. La première difficulté rencontrée dans cette entreprise est le manque de sources d'information pré-coloniale sur les littoraux ouest-africains. Les images des mangroves des Rivières du Sud sont biaisées : les sources africaines anciennes sont pauvres et les premières sources écrites fiables viennent de navigateurs portugais. La mise en perspective historique se fonde essentiellement sur des sources européennes, à savoir les récits des voyageurs, les lettres et rapports des administrateurs et autres agents coloniaux. De plus en plus d'historiens s'efforcent dans leurs travaux de promouvoir une histoire réellement africaine, en mobilisant toutes les sources disponibles. Leurs publications, le dépouillement des archives, nos propres enquêtes de terrain permettent de mieux apprécier les rapports entre les populations des Rivières du Sud et les marais à mangroves.

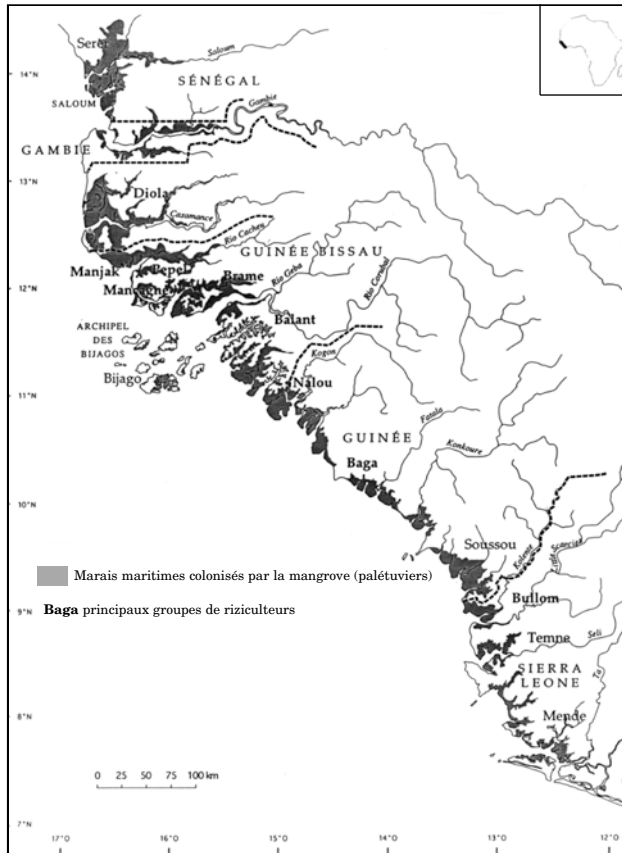
Les différents points abordés dans cette contribution visent à montrer le constant décalage entre les pratiques mises en œuvre dans la mangrove, essentiellement par les acteurs locaux, et les images sur la mangrove, produites essentiellement par les Européens. Dans un premier temps, nous montrerons les relations étroites entre les sociétés littorales et les mangroves, puis, dans un second temps, nous confronterons ces usages avec les images des Rivières du Sud, depuis le premier temps des Découvertes (fin XV^e siècle).

Singularité des rapports sociétés-mangroves en Afrique de l'Ouest

En dépit du manque de sources écrites africaines, les relations étroites et anciennes entre les populations littorales et les mangroves peuvent être établies au moyen d'autres sources, comme l'archéologie, la linguistique et le recueil des traditions orales. Les travaux récents d'historiens et d'anthropologues, la plupart anglo-saxons, permettent de jeter les fondements d'une histoire africaine de l'intérieur² : tous soulignent la diversité et le dynamisme des littoraux à mangrove des Rivières du Sud - ou encore « Rivières de Guinée » - avant l'arrivée des Européens. Tous mettent en avant la singularité à l'échelle ouest-africaine et même mondiale de ce qu'il est convenu d'appeler un « complexe de la mangrove ».

²Dans le cadre de cette contribution, il n'est pas possible de citer tous ces travaux, qui sont répertoriés et indexés dans la bibliographie publiée par Cormier-Salem en 1994 et dans l'ouvrage sous presse du même auteur.

Carte 1 : Pays et populations des rivières du sud



Le complexe « mangrove - riziculture - gens des marais »

Les Rivières du Sud sont caractérisées par un littoral indented de nombreuses rivières, qui sont autant de bras de mer, appelés ria ou rio (en Guinée Bissau). Les plaines littorales inondables (plaines estuariennes ou de front de mer), soumises au balancement de la marée, sont colonisées par des palétuviers (*Rhizophora*, *Avicennia*). Ces marais maritimes à mangroves sont parcourus par un dense réseau de chenaux de marée appelés bolon, qui constituent les principales voies de communication, entre le Saloum au Nord et l'estuaire de la Sierra Leone au Sud (Carte 1).

L'unité humaine des Rivières du Sud n'est pas moins remarquable que leur unité écologique : les populations, qu'ils s'agissent des Diola, des Balant, des Manjak, des Nalou, des Baga ou des Bullom, sont des « gens de mangrove », adaptés à leur milieu amphibie. Les villages

sont situés au contact des zones inondables et des plateaux, ou bien au cœur de la mangrove (cf. photographies 1 et 2). Les terroirs, mixtes ou insulaires, sont ceints de puissantes digues, construites à la hauteur des plus hautes marées, longues de plusieurs dizaines de km. Ces digues sont l'héritage d'un travail accumulé sur de nombreuses générations; elles constituent l'élément clef du système de gestion paysanne de la mangrove, mettant les villages à l'abri de la houle et

Figure 1 : Un terroir de mangrove



Figure 2 : Un terroir mixte, à l'interface de la mangrove et des plateaux



des tempêtes, protégeant les rizières de l'invasion des eaux marines. Ces digues-mères sont articulées à un réseau de digues et de diguettes percées de drains qui permettent de contrôler le niveau de l'eau dans les plaines inondables. Une fois les plaines endiguées, la mangrove est défrichée ; les vases saumâtres sont lessivées par l'eau de pluie durant deux ou trois années successives ; le riz peut alors être repiqué. Les rizières inondées et endiguées, gagnées sur la mangrove, sont les plus valorisées, compte tenu de la qualité et de la quantité de riz qu'elles fournissent. Les rendements sont particulièrement élevés grâce aux sols fertiles, enrichis régulièrement par les apports sédimentaires des eaux marines et estuariennes. En outre, une gestion appropriée de l'eau saumâtre permet de lutter contre les adventices. En revanche, le sol lourd, appelé *poto-poto*, difficile à travailler, requiert une importante force de travail. Le labour, la construction des sillons et des billons comme la confection et l'entretien des digues, sont des travaux qui reviennent aux hommes. Les populations des Rivières du Sud ont mis au point un instrument de labour performant, doté d'un long manche et d'une pelle oblongue, apte à retourner le *poto-poto*³. Cet outil est relevé chez toutes les communautés de riziculteurs des Rivières du Sud, appelé *kajendu* chez les Diola, *bërèpète* chez les Manjak, *kop* chez les Baga etc.

La conversion des mangroves en rizières est à la base d'un système d'exploitation et d'organisation sociale et économique unique. Les échanges et communications par le réseau de chenaux de marée, l'extraction du sel, la cueillette des produits aquatiques, l'élevage bovin et, enfin, l'exploitation des produits de la forêt (kolatier, palmier) sont autant d'activités complémentaires à la riziculture. Le terroir, le calendrier des activités, les rapports de production sont organisés en fonction de la riziculture. Le riz occupe une place fondamentale dans l'alimentation, les fêtes et cérémonies, les relations familiales et sociales. Les gens de mangrove font ainsi tous partie d'une même civilisation du riz, base de la profonde unité humaine des Rivières du Sud. Ils se caractérisent tous, en outre, par de fortes densités démographiques⁴ et une structure sociale égalitaire fondée sur le lignage. Ils partagent enfin le même refus de tout pouvoir centralisateur qu'il s'agisse de l'islam, de l'administration coloniale ou des États indépendants.

La très grande singularité à l'échelle mondiale du complexe mangrove - riziculture - gens des marais est incontestable. En revanche, de nombreuses questions sont en suspens en ce qui concerne l'ancienneté et l'origine de ce complexe ou encore les ressorts de sa dynamique, compte tenu des profonds bouleversements qu'ont connus

³En fait la forme de cette pelle, munie d'un soc au fer tranchant, varie selon les tâches à accomplir (Marzouk-Schmitz, 1984).

⁴Les densités démographiques, supérieures à 50h/km², sont parmi les plus fortes densités rurales d'Afrique de l'Ouest.

les pays des Rivières du Sud. Cette histoire synthétique des relations entre les sociétés et leur environnement littoral reste largement à faire. Pour notre propos, nous nous contenterons de donner des éléments qui permettent d'établir l'ancienneté de ce complexe, avant de s'interroger sur l'impact des interventions étrangères.

Un enracinement en mangrove précoce

Les sites archéologiques, la toponymie et, plus largement, la linguistique comptent parmi les principales sources historiques, qui permettent d'établir l'ancienneté des établissements humains dans la mangrove. La fouille des amas coquilliers, ou *kjökkenmödding*, fournit de précieuses informations sur le peuplement de la mangrove et les activités qui lui sont associées. Ces amas, qui peuvent s'étendre sur des hectares et s'élever à plusieurs dizaines de mètre du sol, sont relevés tout le long du littoral ouest-africain et sont particulièrement nombreux entre les îles du Saloum et la Guinée. Les plus anciens remontent au néolithique; la plupart se sont constitués pendant les temps protohistoriques et historiques (Descamps, 1994). Les amas coquilliers étudiés par Linares en Casamance (1971) ont plus de 2 mètres de hauteur et leur construction s'étale sur une période d'environ 2000 ans, depuis la fin du néolithique jusqu'au XVII^e siècle. Le premier niveau (fin du néolithique) ne contient pratiquement aucune trace de mollusques ou de poissons. En revanche, le second niveau contient des coquillages (*Arca senilis*), gros et peu nombreux au début de la période, vers 200 après J.C., petits et très nombreux à la fin de la période, vers 700 après J.C. Pour Linares, le changement dans la composition des dépôts témoigne de la modification des systèmes d'exploitation et de l'arrivée d'une nouvelle vague de population adaptée au milieu de mangrove. À des groupes humains, peu nombreux et itinérants, sans doute des riziculteurs de montagne originaires de l'est, auraient succédé, dans les premiers siècles de notre ère, des communautés plus importantes de riziculteurs de mangrove, probablement originaires du littoral. Ces communautés, installées dans la mangrove, vivent de la cueillette des huîtres, du ramassage des coquillages, de la pêche et de la riziculture. Elles disposent déjà d'importants troupeaux de bovins. La présence d'arêtes de poisson d'origine marine et de poterie comparable à celle retrouvée dans les îles du Saloum incline à penser que des échanges de riz contre du poisson séché étaient déjà établis entre ces deux régions.

Le développement des langues dans cette région corrobore l'ancienneté des établissements humains dans les estuaires et marais à mangroves et la précocité des aménagements rizières en mangrove. La différenciation linguistique entre les différentes formations socio-culturelles des Rivières du Sud suggère une évolution sur des pas de

temps longs (Bühnen, 1992). De fait, si les populations des Rivières du Sud appartiennent toutes au groupe des langues ouest-atlantiques, les riziculteurs de mangrove se distinguent par leur extrême fragmentation linguistique : les uns relèvent de la branche nord des langues ouest-atlantiques ; les autres comme les Bullom de la branche sud. Parmi les premiers, les uns (Diola, Balant, Manjak-Pepel) sont de langue bak, les autres (les Nalou) ne le sont pas. Les communautés baga, quant à elles, se partagent entre les branches nord (Baga-Fore, Baga-Mbotemi) et sud (Sud-Baga). Au sein même des communautés, comme chez les Diola, on relève des différences linguistiques notables entre les Diola de la rive nord et sud de Casamance, entre ceux du Kassa et du Boulouf, du Fogny ou encore des îles Blis-Carone. Cette diversité peut résulter de l'isolement géographique des gens de mangrove : chaque communauté, enfermée dans son isolat, entretiendrait ses spécificités. Selon Pélissier (1966), la Casamance compterait ainsi autant de dialectes que de gros villages. Selon Bühnen, cette différenciation linguistique s'explique moins par l'isolement géographique, somme toute relatif, de ces communautés que par leur émiettement politique et leur organisation socio-économique, qui trouvent ses fondements dans la conversion des mangroves en rizières. L'analyse linguistique suggère en effet le rôle essentiel et précoce de la mangrove. Cette hypothèse est confortée par la diffusion du radical *bulom* et de ses diverses formes dérivées, dans toutes les langues des groupes littoraux. *Bulom* est l'expression de la forte interrelation entre les marais à mangroves et les populations littorales. Il désigne tout à la fois les zones inondables au sol vaseux et aux eaux saumâtres et les établissements humains en mangrove (Rodney, 1970). Il sert à dénommer certaines communautés des Rivières du Sud, telles les Bullom de Sierra Leone (littéralement « gens des terres basses ») ou encore les communautés diola de la rive sud de la Basse Casamance appelées originellement Falupos/Fulupos et actuellement Fulup/Huluf : *fa-lup* en diola signifie « gens des marais » (formé du préfixe *fa/fu/hu* pour le pluriel de personnes et de la racine *lup/luf* qui signifie boueux, marécageux) et fait ainsi clairement référence à l'habitat en mangrove. On retrouve la même origine pour le nom de la région Buluf/Boulouf en Casamance.

A l'égal des sociétés lacustres et lagunaires d'Afrique de l'Ouest, en particulier des Toffinou du Bénin, littéralement « gens accaparés par l'eau », les populations littorales des Rivières du Sud sont des « gens accaparés par la mangrove ». La mangrove est perçue par eux tout à la fois comme une ressource, un espace de production, de communication et d'échanges et un cadre de vie.

Des « gens accaparés par la mangrove »

Les navigateurs portugais, qui découvrent le littoral des Rivières du Sud à la fin du XV^e siècle, livrent les premiers témoignages écrits sur les populations et leurs activités. Ils attestent des relations étroites entre les communautés et les vasières à mangroves (cf. encadré page suivante et Cormier-Salem, sous presse).

Ces quelques citations, choisies parmi d'autres, témoignent de la diversité des usages de la mangrove, de la vitalité des réseaux commerciaux via les chenaux de marée et les estuaires, de l'importance du parc piroguier et, enfin, du remarquable aménagement des rizières dans la mangrove. Sans doute les Portugais ont-ils introduit en Afrique de nouvelles variétés de riz en provenance d'Asie (*Oryza sativa*). Il n'empêche qu'avant leur arrivée, les riz indigènes (*Oryza glaberrima*) sont cultivés. Les Rivières du Sud, et plus exactement le secteur Casamance-Geba, sont connues pour être un des deux plus anciens foyers de diffusion de la riziculture en Afrique avec le Delta intérieur du Niger (Portères, 1950). Les surplus de riz font l'objet d'échanges entre les diverses communautés littorales contre du poisson, du sel, des noix de kola ou avec les communautés soudanaises contre des tissus et cotonnades, du fer, voire même de l'or. Les Européens se fournissent en riz et sel chez les gens de mangrove... avant de se fournir en bois d'ébène.

La mangrove, plus qu'un réservoir de ressources, est considérée par les populations des Rivières du Sud comme un espace de production, de communication et d'échanges. Les populations littorales ont mis en place des systèmes d'usage multiple de la mangrove. La flexibilité de ces systèmes tient précisément aux diverses combinaisons « ressources - techniques - acteurs », utilisant judicieusement toutes les ressources de la mangrove qu'elles soient minérales (sel), végétales (bois, riz) ou animales (huîtres, crevettes, tilapia et autres poissons, crocodile, cire et miel) et toutes les facettes du paysage. Ainsi, les riziculteurs disposent de plus de 10 variétés de riz autochtones, chacune cultivée en fonction de la qualité du sol, du niveau d'eau, de la durée de submersion de la parcelle mais aussi en fonction de son cycle de maturation et de ses valeurs nutritive, gustative, symbolique. La complémentarité des cultures (riz humide/riz sec, riz/arachide, mil, arboriculture, maraîchage) et des usages est traduite dans le calendrier des activités qui est partagé entre les migrations, la cueillette des produits du littoral et de la brousse (vin et noix de palme) en saison sèche et les travaux agricoles en saison humide. Cette complémentarité est également assurée par la mobilisation de tous les membres de la famille. Enfin pour préserver la reproduction du système, l'accès aux ressources est contrôlé : les droits d'usage sont régis par les aînés des lignages (Cormier-Salem, 1992; 1995).

Les premières mentions de l'exploitation des ressources de la mangrove dans les Rivières du Sud

Les citations sont extraites de chroniques écrites par des navigateurs portugais des XV^e et XVI^e siècles, à savoir : Eanes Zurara (chroniques sur des faits compris entre 1430 et 1448), Alvisé Ca Da Mosto (voyage réalisé en 1455), Diogo Gomes (avant 1456), Valentim Fernandes (rédaction en 1506-1507) et A. Alvarez d'Almada (1594). Eustache de la Fosse (1479-1480), marchand négrier français, fait exception.

- sur la cueillette des huîtres et la transformation des produits halieutiques

D'après Zurara, au sud du Cap-Vert, dans la région Casamance-Cacheu « *ils vivent des femmes de Guinéens qui, semble-t-il étaient sur le bord d'un petit bras de mer, en train de ramasser des coquillages.* »

D'après Fernandes, dans le Saloum, les huîtres et les coquillages « *abondent dans cette terre et sont très grandes. Et ils sont si nombreux et si grands qu'ils se lassent de les manger crus et [les mangent] seulement cuits. Ces gens ramassent beaucoup d'huîtres et de coquillages et les mettent au feu jusqu'à ce qu'ils s'ouvrent et en retirent la chair et la séchent au soleil. Et après les avoir séchés on les emporte dans les pots sur les marchés des autres peuples pour les vendre.* »

D'après d'Almada, les Arriates, habitants des îles Carone et les Feloupes, habitants de la rive gauche de la Casamance « *travaillent à leurs terres et leurs pêcheries et tiennent ces occupations à honneur. Et quand ils [les Mandingues] commencèrent ces conquêtes de guerre, ils capturaient beaucoup de gens, car ils les prenaient en groupes ou en nombreuses compagnies installées le long des plages ou des marigots, à manger le poisson ou les huîtres.* »

D'après de la Fosse, le long de la Côte de la Malaguette, « *Les Mores dudit lieu nous apportaient à vendre des huîtres de merveilleuse grandeur et, cuites avec de la graine de paradis en poudre [poivre].et nous avions aussi largement du bon riz et du bon beurre fait de lait de chèvre, et du bon miel.* »

- **sur l'importance et la diversité des pirogues**

D'après Gomes, des Maures « *vinrent de terre dans leurs almadies et nous apportèrent leurs marchandises* » et le chroniqueur précise que l' « *on appelle almadie une barque ou un petit navire fait d'un seul tronc.* »

Plus loin, le même auteur, mentionne que les Portugais attaqués sur mer par les peuples du Niomi (Saloum) « *vivent de nombreux noirs de ce pays dans des pirogues à la fois dans le fleuve et la mer, avec des flèches empoisonnées et ils tuèrent tous les chrétiens [...] et ils trouvèrent des Noirs avec des pirogues armées, plus de 300, avec leurs flèches empoisonnées.* »

Fernandes mentionne et décrit à plusieurs reprises les almadies : « *tous ces pays [Saloum-Gambie] ont des bateaux pour passer les rivières et on les appelle almadias. Et ils sont faits d'un seul tronc et il y en a de grandes et de petites, c'est-à-dire pouvant contenir 3, 6 ou 12 hommes et trois ou quatre vaches. Et celles de guerre contiennent 60, 80 et cent hommes et tous ceux qui y vont rament sauf le capitaine qui est assis au milieu d'eux* »

« *Dans cette rivière (Gambie) entrent de nombreux bateaux pour trafiquer des chevaux et toute autre marchandise, parce qu'ils traitent du côté nord avec les Gyloffos, et du côté sud avec les Mandingas.* »

Et en Casamance, « *les Falupos sont de grands guerriers et ils sont très craints de leurs voisins. Ils ont de très grandes pirogues, toutes d'un seul morceau de bois, si grandes que cinquante à soixante hommes peuvent y ramer.* »

Et encore, en Sierra Leone, chez les Bullom, « *il y a dans ce pays de grandes pirogues, et toutes d'un seul morceau de bois; il y en a qui portent 120 hommes de guerre avec leurs sagaies, boucliers, flèches et leurs provisions.* »

D'après de la Fosse, les almadies sont des « *petites barques longues et étroites bien faites et faites tout d'une pièce, aiguës devant et derrière, et vont en chacune trois personnes ou quatre au plus et ils sont à genoux et ont en leurs mains chacun un bâton long d'une aune, et au bout une asselette longue ou carrée avec laquelle ils naviguent bien droit* »•
sur la riziculture endiguée

Zurara mentionne à 64 lieues du Cap-Vert un pays fluvial (la Gambie? Casamance? Rio Grande?) «*couvert de vastes cultures, avec beaucoup d'arbres à coton, et beaucoup de domaines semés de riz, et encore d'autres arbres d'espèces très variés. On dit que tout ce pays leur semblait avoir l'aspect de marais* »

D'après d'Almada, « *les noirs font des champs de riz dans ces plaines; ils font des levées de terre à cause du fleuve mais, malgré cela, le fleuve les rompt et inonde bien des fois les rizières. Une fois le riz poussé, ils l'arrachent et le transplantent dans d'autres terrains mieux égouttés* ».

D'après Fernandes, en Sierra Leone « *ils sèment le riz au mois de mai, et le récoltent en septembre* ».

• **sur le système de culture intensif**

D'après Fernandes, « *du Cap-Vert jusqu'ici [Rivière de San Pedro, limite Gambie/Casamance] il y a deux hivernages (yvernoses) (sic) et deux hivers (évernoses) chaque année, deux fois ils sèment et deux fois ils récoltent le riz et le mil etc. à savoir une fois ils récoltent en avril et une en septembre et quand ils moissonnent le riz alors ils sèment les ignames et ainsi ils cultivent toute l'année* ».

• **sur la récolte du sel**

D'après Gomes, « *Je travaillais beaucoup à établir la paix avec lui [roi appelé Nomymans ou Niimi-Mansa, chef du pays de Baraa au nord de l'embouchure de la Gambie], lui envoyais beaucoup de cadeaux par l'intermédiaire de ses hommes, avec ses pirogues qui allaient chercher du sel dans son pays, car le sel y est abondant et de couleur rougeâtre.* »

Selon les éditeurs de ce manuscrit (Monod, Mauny et Duval, 1959), le sel rougeâtre est celui recueilli dans les rizières abandonnées par excès de salinité.

D'après Fernandes, « *les Noirs de cette côte (Rio Grande) y apportent du sel avec lequel ils achètent le dit or, et des esclaves et du riz, car sur la côte il n'y a pas d'or* ».

La mangrove est ainsi un des éléments clefs du terroir villageois⁵, au sens d'espace utilisé, aménagé, approprié et contrôlé par la communauté, qui y réside et en tire ses moyens d'existence. Les chenaux de marée définissent bien souvent les limites de ces terroirs amphibies (cf. photographie 2). Du centre vers la périphérie, on relève les vastes concessions lignagères, les pépinières, puis les rizières endiguées, les bassins piscicoles et enfin les palétuviers, qui forment l'horizon quotidien des villages. Une des meilleures preuves de l'attachement des populations littorales à leur terroir de mangrove est la coutume selon laquelle le corps du défunt est promené dans tous les lieux qu'il affectionnait de son vivant, à savoir les rizières qu'il possédait, la forêt qu'il aimait parcourir, la rivière où il allait pêcher⁶.

La perception actuelle de la mangrove par les populations littorales des Rivières du Sud n'est pas fondamentalement différente de celle de leurs ancêtres. Le système d'usage multiple est fondé sur la combinaison de différentes activités réparties sur toute l'année et

⁵la mangrove est même l'unique support et cadre des terroirs insulaires.

⁶Cette coutume est notamment mentionnée par Lasnet en 1900.

utilisant toutes les facettes agro-écologiques du terroir. Les ressources de la mangrove sont partagées également entre les différents lignages qui constituent la communauté villageoise.

Ce système s'est cependant plus ou moins diversifié compte tenu des changements de l'environnement (politique mais aussi écologique, démographique, économique et social). Dans ces trente dernières années, les populations ont dû adopter de nouvelles stratégies en réponse notamment à l'exode rural. Ce phénomène, significatif dès les années 1950, a été accéléré par la péjoration climatique à partir des années 1970. Les migrations massives des jeunes vers les villes et la salinisation des sols et des eaux se sont traduites par le recul des rizières inondées au bénéfice des rizières de plateau et autres cultures pluviales, ou encore de nouvelles activités comme la pêche en mer. Il faut par ailleurs souligner la revalorisation d'usages traditionnels de la mangrove comme la cueillette des huîtres, la récolte du sel, la coupe de bois. Ces ressources sont devenues des petites productions marchandes écoulées sur les marchés ruraux et urbains, régionaux et nationaux et occupent désormais une place essentielle dans les budgets familiaux. Leur importance est telle que l'on est en droit de s'interroger sur les risques de surexploitation de la mangrove : il en est ainsi du bois, autrefois destiné presque exclusivement à l'économie domestique, désormais coupé par des bûcherons professionnels pour approvisionner les marchés urbains en pleine expansion comme Conakry. Le développement spectaculaire des campements de marins-pêcheurs dans la mangrove et, consécutivement, des chantiers de fumage du poisson contribue à accentuer la pression sur la ressource ligneuse. En revanche, il faut noter la faiblesse de l'aquaculture dans cette région, alors qu'à l'échelle mondiale, les bassins de crevette-culture ne cessent de s'étendre, dégradant de vastes superficies de mangroves.

Au regard de cette remarquable socialisation des Rivières du Sud, il faut s'interroger sur la ténacité des préjugés à l'encontre de la mangrove chez la plupart des acteurs étrangers au milieu.

Images contrastées et gestion inadaptée

Des images équivoques et biaisées

La mangrove suscite chez les observateurs étrangers des sentiments mêlés d'inquiétude, voire de répulsion, face à un monde inconnu mais aussi de fascination face à la luxuriance de la végétation. Le caractère équivoque de ces images est très perceptible chez les premiers navigateurs portugais. Ces audacieux voyageurs différencient nettement le monde des Maures au littoral sableux et sec du monde des Noirs ou Guiné au littoral vert et fertile, dont les forêts sont

susceptibles de procurer de nombreux produits. Ils citent, parmi d'autres, les épices (en particulier la malaguette ou poivre de Guinée), l'ivoire, l'or etc.

Les *lançados* et *tangomaos*, traitants afro-européens, qui s'établissent dans les Rivières du Sud à la fin du XVI^e siècle, deviennent familiers des marais maritimes à mangroves : ils en exploitent les produits (riz, bois, tanin), en utilisent les voies de circulation. Ils deviennent ainsi les intermédiaires privilégiés pour le commerce à longue distance entre les populations locales et les compagnies européennes, fondant de véritables dynasties de traitants et exploitants métis, bien implantés dans le pays. Ils n'ont malheureusement guère laissé de témoignages sur leur environnement.

Quelques Européens - missionnaires, médecins, commerçants etc.- installés en Afrique pour des séjours plus ou moins longs, livrent davantage d'informations sur les littoraux à mangroves. Ainsi, T. Winterbottom (1794-1803), médecin anglais de la Sierra Leone Company, décrit la Sierra Leone River comme une zone marécageuse, impénétrable, malsaine et dangereuse : elle est en effet infestée de moustiques ; les racines des palétuviers piègent des substances en putréfaction, qui rendent l'air nauséabond ; leurs racines servent également de refuge aux alligators. Mais, ce même chroniqueur souligne la richesse du sol des mangroves et les multiples valeurs de cette forêt littorale : il montre ainsi comment l'enracinement et l'enchevêtrement des racines de palétuviers constituent des remparts contre les courants marins ; il témoigne des différentes ressources de la mangrove, telles les huîtres, le tanin tiré des écorces du palétuvier, le bois imputrescible qui sert de matériaux de base pour la construction des maisons.

Pourtant, la majorité des témoignages écrits par les Européens donnent du littoral des Rivières du Sud une image très négative, essentiellement celle d'une « *terre d'escales et terre d'esclaves* » (Coquery-Vidrovitch, 1971). Ce témoignage d'un marchand négrier, G. Loyer (1774) est révélateur de la perception qu'ont les Européens de la Côte des Graines ou Malaguette, qui s'étend du Cap-Vert au Cap des Palmes : il s'agit d'un « *rivage hostile... Ces lieux aquatiques rendent le pays impraticable aux Blancs qui n'y sauraient vivre longtemps à cause de la malignité des exhalaisons de cette terre, presque toute l'année imbibée d'eau* ».

Aux yeux des Européens, à cette époque (XVII^e et XVIII^e siècles), les mauvais pays par excellence sont les marais et marécages, les montagnes et les forêts. La mangrove conjugue plusieurs défauts puisqu'il s'agit à la fois d'un marais maritime et d'une forêt. La touffeur des tropiques amplifie ces défauts. Les régions littorales guinéennes forestières et marécageuses, qui s'étendent de la

Casamance au Congo, ont des conditions de vie supposées être plus difficiles du fait de la chaleur constante (supérieure à 25°), des fortes pluies (supérieures à 4000 mm en certains points de la côte), de l'humidité permanente (l'air est saturé à plus de 90 %°).

Forêt marécageuse intertropicale, la mangrove conjugue donc un triple « handicap », qui en fait un « désert » aux yeux des observateurs étrangers ou encore « *un país perdu par les eaux et tout à fait inhabitable* » (Révérend Père du Tertre, XVIII^e siècle, cité par Barrau, 1978).

Le poids des héritages coloniaux

Alors qu'en France, à partir du XIX^e siècle, les mauvais pays commencent à être réhabilités (Robic, 1992), sous les tropiques, il n'en est pas de même. Il est vrai que la traite des esclaves, quoiqu'illicite à partir du XIX^e siècle et toujours active jusqu'au milieu du XX^e siècle, rend les littoraux particulièrement dangereux. Les populations des Rivières du Sud comptent parmi les principales victimes des rezzou d'esclaves. L'insécurité et l'instabilité des marais maritimes à mangroves contribuent à forger l'image de littoraux hostiles et impénétrables, de communautés belliqueuses, rebelles à toute pénétration étrangère. Aussi la marginalité, l'insalubrité et l'instabilité des mangroves sont-elles des préjugés tenaces, d'autant plus que certains arguments ne sont pas sans fondements.

Des littoraux hostiles et marginaux

Les littoraux des Rivières du Sud sont souvent présentés comme des espaces marginaux par rapport aux grands États soudaniens de l'intérieur de l'Afrique (Ghana et Mali) et par rapport aux centres de gravité du commerce transatlantique. De fait, nulle grande formation sociopolitique n'a, semble-t-il, jamais émergé le long du littoral. Les principales implantations commerciales européennes sont plus au nord, autour des comptoirs commerciaux français de Gorée et Saint Louis du Sénégal, ou plus au sud, autour des établissements européens, comme Saint George d'El-Mina et, au-delà de la Côte des Graines, la Côte des Esclaves, de l'Ivoire, de l'Or. Le nom même de cette région littorale est significatif de la recherche de son identité. Les Rivières ne semblent être définies qu'en fonction de leurs voisins : elles sont appelées « Rivières du Sud » par les Français mais « Northern Rivers » par les Anglais de Freetown ou encore Guiné de Cabo Verde par les Portugais (Cormier-Salem, sous presse).

De la marginalité spatiale des Rivières du Sud, découle « naturellement » leur marginalité sociale : le peuplement des mangroves ne

saurait être le fait que de marginaux c'est-à-dire de refoulés de la Civilisation, de descendants d'esclaves, de réfugiés contraints de s'installer dans un environnement contraignant. Cet argument est retors car il repose sur des éléments qui ne sont pas complètement faux ou du moins qui prêtent à débat entre historiens. Ainsi les mangroves des Rivières du Sud sont couramment présentées comme une aire refuge pour les vieilles sociétés paysannes paléonigritiques. Ces sociétés dites acéphales (sic) et égalitaires, résistent mal aux puissantes armées des sociétés hiérarchisées de l'intérieur puis, à partir du XVI^e siècle, aux chasseurs d'esclaves et marchands négriers.

Il est vrai que la mangrove a servi de refuge. Mais trois arguments nuancent la portée d'une telle assertion : en premier lieu, la présence de population est attestée dans la mangrove bien avant les invasions et cette population apparaît comme remarquablement adaptée au milieu amphibie (cf. § ci-dessus). En second lieu, les mangroves ont accueilli diverses vagues de migrants, qui ont été absorbées par les populations autochtones. Le peuplement ne s'est donc pas sédimenté dans un supposé isolat, fermé à toute influence étrangère mais s'est davantage recomposé du fait des multiples apports et brassages de populations. Enfin, les créations et extensions de terroirs de mangrove, entre les XVI^e et XIX^e siècles, attestées par diverses sources d'information, témoignent non pas tant de stratégies paysannes défensives de repli mais davantage de stratégies offensives. Elles visent à accroître la production, notamment en réponse à l'essor du commerce du riz à destination des comptoirs coloniaux et de la Métropole au début du XIX^e siècle. L'extension des rizières dans la mangrove résulte de l'amélioration des techniques et de la capacité des communautés de riziculteurs à mobiliser une force de travail extérieure.

Certains auteurs (Mark, 1985) mettent en relation l'abolition de l'esclavage au début du XIX^e siècle et le progressif passage au commerce licite avec le développement des cultures de rente (arachide à l'intérieur, riz le long du littoral). Les esclaves, qui ne sont plus vendus aux Européens, fournissent la principale force de travail pour étendre les zones cultivées. Les captifs de case ou esclaves domestiques se voient alloués de petits lopins de terre dans les zones les plus difficiles à cultiver mais aussi les plus productives, à savoir la mangrove. La croissance démographique des communautés de mangrove est ainsi liée au croît naturel, aux migrations et à l'acquisition d'esclaves par les riziculteurs.

La mangrove, enfin, est considérée, après l'abolition de l'esclavage, comme le dernier refuge pour les navires négriers pourchassés par la marine française ou anglaise. Arcin (1907), chef de cabinet du gouverneur de la Guinée, témoigne de l'insalubrité de ce milieu : « *Dans le voisinage des marigots, des marécages, des forêts, dans les*

petits vallons surplombés de murs rupestres, l'existence est intenable, même pour les nègres [...] Les navires des négriers qui se cachaient dans les anses entourées de palétuviers, longeant les vases, subissaient une mortalité effrayante, mais non moindre que celle des avisos qui les pourchassaient et qu'on aurait surnommés l'escadre des cercueils (Coffin squadron) ».

Miasmes des mangroves

Le caractère malsain et dangereux des mangroves est sans doute l'idée la plus ancrée chez les Européens. Les littoraux chauds et humides des Rivières du Sud, notamment de la Sierra Leone, sont couramment désignés comme « *the White man's grave* », littéralement « le tombeau de l'homme blanc ». Goodall (1987 : 503) rappelle que ce terme, aujourd'hui obsolète, avait été donné en raison des maladies tropicales chroniques qui sévissaient dans ces régions. Le fort taux de mortalité des Européens en Afrique et la lenteur de la colonisation aussi bien portugaise dans la Guinée de Cabo Verde, qu'anglaise dans les Northern Rivers, sont attribués à l'insalubrité des littoraux marécageux (Carlson, 1984 ; Curtin, 1989 ; Péliissier, 1989).

Le paludisme ou malaria⁷, maladie perçue comme liée aux miasmes émanant des marais, trouve dans la mangrove un terrain de prédilection. Il est vrai que l'Afrique est un immense foyer du paludisme (Mouchet et Carnevale, 1988). Il est également vrai que les colons européens, avant les progrès de la médecine, ne survivaient guère plus de quelques mois, touchés de plein fouet en particulier par le paludisme. En 1972, la Sierra Leone battait médaille en l'honneur de l'Anophèle, le meilleur agent anticolonialiste !

Pourtant, les mangroves se sont pas des milieux particulièrement pestilentiels et seraient même plus saines que l'arrière-pays (Mouchet et al, 1994) : la prolifération des moustiques n'induit pas forcément une forte prévalence du paludisme. De fait, *Anopheles melas*, qui prédomine dans l'eau saumâtre des *bolon*, n'est pas un très bon vecteur du paludisme. En revanche, à partir du moment où des collections d'eau douce sont aménagées dans la mangrove, dès lors prolifèrent des espèces d'anophèles vecteurs du paludisme. Ainsi, paradoxalement, les politiques d'aménagement, censées assainir le milieu et le valoriser, favorisent, au contraire, la recrudescence du paludisme.

Ces politiques hydro-agricoles pèchent par ailleurs par leur conception réductrice de la mangrove : les experts promeuvent des aménagements uniformes, qui ne tiennent compte ni de la diversité agro-écologique des mangroves, ni des savoirs paysans.

⁷Rappelons que le terme « paludisme » vient de palud (ou marais) et malaria signifie en italien « mauvais air ».

Des visées productivistes optimistes

La dépréciation des mangroves à l'époque coloniale se prolonge après les Indépendances. Elle est traduite dans de vastes entreprises d'assainissement, drainage et mise en valeur des marais maritimes à des fins productives. La Casamance est ainsi censée devenir le grenier à riz du Sénégal ou encore la Guinée, rien moins que le grenier à riz de l'Afrique française.

La mangrove est ainsi d'abord considérée par les administrateurs coloniaux comme une réserve de terres arables ou, plus exactement, de rizières. De nombreux enjeux (politique, économique, agro-pédologique et social) pèsent sur la transformation des vasières littorales en rizières irriguées (Ruë, 1995) . La Guinée offre ainsi un formidable capital de terre à haute fertilité potentielle qui doit permettre de remplacer l'Indochine pour fournir du riz à la métropole mais aussi au territoire de la Guinée et à une bonne partie de l'A.O.F. L'urbanisation galopante fait du ravitaillement des villes une priorité. L'extension des rizières littorales a également pour but de fournir des emplois agricoles à une bonne partie des paysans venus de régions déshéritées et ainsi d'éponger socialement l'excédent démographique. Des projets concomitants d'aménagement industriel et agricole visent à freiner la croissance démographique factice de Conakry et à encourager l'établissement des migrants dans les plaines littorales. Par ailleurs, le riz submergé irrigué a pour atout de fournir de hauts rendements, supérieurs à ceux du mil, du fonio ou du riz sec. Il permet enfin de maintenir la fertilité du sol, contrairement à la culture sur brûlis pratiquée sur les plateaux.

La volonté d'intensifier la production rizicole conduit à mettre en œuvre des systèmes intensifs et modernes à la place des techniques traditionnelles consommatrices d'espace et exigeantes en travail manuel. Ruë (1995) dresse un triste bilan de ses vastes entreprises européennes : non seulement la production de riz n'a pas augmenté mais, en outre, les plaines littorales ont subi des dommages irréversibles. La faute en revient d'abord aux aménageurs européens, qui ont transféré le modèle indochinois sans l'adapter à la diversité des plaines littorales à mangrove de la Basse-Guinée. Ils n'ont ainsi pas pris en compte l'instabilité du support sédimentaire, fluide et mobile et les fortes variations de salinité des eaux, qui contribuent à la diversité - et à la richesse - de ce milieu. Les plaines rizicoles de la Basse-Côte de Guinée n'ont rien à voir avec les plaines deltaïques indochinoises, où les apports en eau sont réguliers, abondants et pérennes, les sols ne sont pas salés et les terrains plats se prêtent à des aménagements mécaniques.

La politique volontariste et productiviste, conduite de 1950 à 1987, a de multiples conséquences sur le fonctionnement du milieu (Ruë, 1995 : 77-80). Les écoulements naturels sont modifiés ; la stratégie hydraulique est inadaptée (sur-calibrage des drains, envasement des canaux). L'érosion des plages de front de mer et l'appauvrissement des terres par minéralisation excessive de la matière organique comptent parmi les principaux impacts de ces aménagements. De vastes zones sont ainsi partiellement ou totalement stérilisées par acidification. Par ailleurs, ces ouvrages ne sont pas réappropriés par les paysans. Enfin, le contexte politique de la Guinée ne concourt guère à la durabilité des structures d'encadrement.

Conclusion

Les mangroves se prêtent à des représentations contrastées selon les acteurs et leurs stratégies et selon le contexte. La mise en perspective historique montre à quel point les enjeux se sont modifiés.

Aux yeux des sociétés égalitaires des Rivières du Sud, les mangroves apparaissent d'abord comme des terroirs amphibies, c'est-à-dire des espaces contrôlés par les communautés lignagères de paysans-pêcheurs et utilisés selon des systèmes d'usage multiple associant à la riziculture inondée diverses activités, halieutiques, pastorales, sylvicoles. L'attrait, que les marais maritimes à mangrove exercent sur les populations du littoral comme de l'intérieur, est particulièrement manifeste à partir du XVI^e siècle avec l'arrivée des Européens et le développement du commerce transatlantique. Leur situation d'interface en font les sites privilégiés des marchés et factoreries, qui passent progressivement des mains des acteurs locaux aux mains des traitants afro-européens puis des compagnies nationales européennes. Aux yeux de ces traitants, la mangrove est d'abord un espace de communication et d'échanges, les chenaux de marée fournissant de remarquables voies de circulation du nord au sud des Rivières du Sud. À l'époque de la traite des esclaves, les mangroves sont perçues comme des aires refuges par les sociétés paysannes attaquées par les armées des États soudaniens et pourchassées par les marchands négriers. Avec l'abolition de l'esclavage, les mangroves servent de refuge pour les derniers navires négriers, mais aussi de sites d'établissement plus ou moins forcé pour les captifs. Les images de la mangrove sont ainsi très diverses parmi les acteurs locaux, qu'ils soient autochtones ou migrants, riziculteurs, pêcheurs, bûcherons ou traitants et évoluent en fonction des changements de l'environnement, politique, économique, démographique etc..

Aux yeux des acteurs étrangers (navigateurs, voyageurs, marchands, missionnaires, administrateurs coloniaux etc.), les

mangroves sont considérées tantôt comme d'étranges forêts aquatiques, tantôt comme des marais hostiles et malsains, tantôt encore comme des espaces vierges à valoriser. La transformation des mangroves en rizières et en bassins de crevetticulture et l'exploitation du bois de palétuvier comptent parmi les principales causes du recul des mangroves avec les aménagements urbains et portuaires. Dans ces dernières décennies, la prise de conscience des rôles et valeurs multiples des mangroves a conduit à adopter des politiques de réhabilitation des marais maritimes, de restauration des forêts de mangrove et de conservation des sites essentiels pour la reproduction de la faune (poissons, oiseaux migrateurs etc.). Des zones de mangroves sont désormais inscrites dans la Convention de Ramsar sur les zones humides et définies comme des réserves naturelles à protéger.

Le caractère trouble des mangroves tient ainsi tout autant à leurs eaux sombres et boueuses qu'à l'image étrange, obscure, équivoque, qu'elles inspirent. Aux yeux mêmes de nombreux chercheurs, c'est un objet d'étude complexe, difficile à appréhender, se prêtant à différentes définitions (une association végétale, une forêt amphibie, un écosystème aquatique, un espace de transition).

Au-delà de l'analyse du cas ouest-africain, il faut s'efforcer dans une démarche comparative, de démonter les ressorts de telles représentations, d'en comprendre les enjeux, passés et actuels et, enfin, de concevoir une législation appropriée au caractère amphibie des mangroves et fondée sur une large concertation des acteurs.

BIBLIOGRAPHIE

ALMADA A. Alvarez d', [1594], 1964, Tratado breve dos rios de Guiné do Cabo Verde, dès do rio de Sanaga até os baixos de a, os baixos de Santa An in : Brasio A. Ed, *Monumenta missionaria africana, Africa Occidental*, Agência general do Ultramar, Academia Portuguesa da historia, Lisbonne, 2e série, 3, pp 229-378.

ARCIN A., 1907, *La Guinée Française. Races, religions, coutumes, production, commerce*, Challamel, Paris, 639 p.

BARRAU J., MONTBRUN C., 1978, La mangrove et l'insertion humaine dans les écosystèmes insulaires des Petites Antilles : le cas de la Martinique et de la Guadeloupe, *Social Science Information*, SAGE, London and Beverley Hills, 17, 6, 897-919.

BÜHNEN S., 1992, Place names as an historical source : an introduction with examples from southern Senegambia and Germany, *History in Africa*, 19, 45-101.

CA DA MOSTO A., [1455-1457], 1895, *Relation des voyages à la côte occidentale d'Afrique*, Edité par C. Scheffer, E. Leroux, Paris, XIX, 206 p.

CARLSON D. G., 1984, *African Fever*, Science History Pub., Watson, USA, 108 p.

COQUERY-VIDROVITCH C., 1971, *La découverte de l'Afrique*, Julliard, Paris, coll. Archives [1st ed. 1965], 256 p.

CORMIER-SALEM M.C., 1992, *Gestion et évolution des espaces aquatiques : la Casamance*, Orstom, Paris, coll. Études et Thèses, 584 p.

- CORMIER-SALEM M.C., 1994, Base bibliographique de DUM in : Cormier-Salem M. C. Ed, *Dynamique et usages de la mangrove dans les pays des Rivières du Sud (Du Sénégal à la Sierra Leone)*, Orstom, Paris, coll. Colloques et Séminaires, pp. 257-353
- CORMIER-SALEM M.C., Ed, 1994, *Dynamique et usages de la mangrove dans les Pays des Rivières du Sud (du Sénégal à la Sierra Leone)*, Orstom, Paris, coll. Colloques et Séminaires, 353 p.
- CORMIER-SALEM M.C., 1995, Paysans-pêcheurs du terroir et marins-pêcheurs du parcours. Les géographes et l'espace aquatique, *L'Espace géographique*, 1, 46-59.
- CORMIER-SALEM M.C., sous presse, L'identité humaine des Rivières du Sud. Unité historique et situation d'interface in : Cormier-Salem M.C. Ed, *Sociétés et mangroves des Rivières du Sud*.
- CURTIN P. D., 1989, *Death by migration. Europe's encounter with the tropical world in the nineteenth century*, Cambridge University Press, Cambridge, 251 p.
- DE LA FOSSE Eustache, [1479-1480], 1897, Voyage à la côte occidentale d'Afrique, *Revue hispanique*, 11, 175-201.
- DESCAMPS C., 1994, La collecte des arches, une activité bi-millénaire dans le Bas-Saloum (Sénégal) in : Cormier-Salem M. C. Ed, *Dynamique et usages de la mangrove dans les pays des Rivières du Sud (Du Sénégal à la Sierra Leone)*, Orstom, Paris, coll. Colloques et Séminaires, pp 107-113.
- FERNANDES V. [1506-1510], 1951, *Description de la Côte occidentale d'Afrique (Sénégal au Cap de Monte, archipels)*, Centro de Estudos da Guiné Portuguesa, Bissau, 11 (traduit et publié par T. Monod, A. T. da Mota, R. Mauny), 225 p.
- GOMES Diogo [c.1456], 1959, *De la première découverte de la Guinée*, Centro de Estudos Da Guiné Portuguesa, Bissau, (récit traduit et édité par T. Monod, R. Mauny, G. Duval), 89 p.
- GOODALL B., 1987, *The facts on file. Dictionary of human geography*, Facts on file Publications, Oxford England, 509 p.
- LASNET Dr., 1900, *Une mission au Sénégal. Les races du Sénégal, Sénégalie et Casamance*, Challamel, Paris, 151-190.
- LINARES O. de Sapir, 1971, Shell middens of lower Casamance and problems of diola protohistory, *West African Journal of Archeology*, 1, 23-54.
- MARK P. A., 1985, *A cultural economic and religious history of the Basse Casamance since 1500*, F. Steiner Verlag Wiesbaden, Stuttgart, coll. Studien zur Kulturkunde, 78, 136 p.
- MARZOUK-SCHMITZ Y., 1984, Instruments aratoires, systèmes de cultures et différenciations intra-ethniques, *Cah. Orstom sér. Sci. Hum.*, 20 (3-4), 399-425.
- MOUCHET J., CARNEVALE P., 1988, Le paludisme, composante de l'environnement africain, *Orstom Actualités*, 20, 1-8.
- MOUCHET J., FAYE O., HANDSCHUMACHER P., 1994, Les vecteurs de maladie dans les mangroves des Rivières du Sud in : Cormier-Salem M. C. Ed, *Dynamique et usages de la mangrove dans les pays des Rivières du Sud (Du Sénégal à la Sierra Leone)*, Orstom, Paris, coll. Colloques et Séminaires, pp 117-123.
- PELISSIER P., 1966, *Les paysans du Sénégal. Les civilisations agraires du Cayor à la Casamance*, Imp. Fabrègue, Saint-Yrieix, (Thèse de doctorat d'État), 939 p.
- PELISSIER R., 1989, *Naissance de la Guinée. Portugais et Africains en Sénégalie (1841-1936)*, Pélissier avec le concours du CNRS, Orgeval, 486 p.
- PORTERES R., 1950, Vieilles agricultures de l'Afrique intertropicale. Centres d'origine et de diversification variétale primaire et berceaux d'agricultures antérieures au XV^e siècle, *Agronomie tropicale*, 5 (9-10), 489-507.
- ROBIC M.C., Ed, 1992, *Du milieu à l'environnement. Pratiques et représentations du rapport homme/nature depuis la Renaissance*, Economica, Paris, 343 p.
- RODNEY W., 1970, *A history of the Upper Guinea Coast 1545 to 1800*, Clarendon Press, Oxford, 14, 284 p.
- RUË O., 1995, *La mémoire des mangroves. Revue et évaluation des interventions publiques en milieu de mangrove depuis 50 ans*, Ministère de l'Agriculture et des Forêts, Délégation de la commission Européenne, Conakry, rapport définitif, août 1995, 198 p.
- WINTERBOTTOM T., [1794-1803] 1969, *An account of the native Africans in the neighbourhood of Sierra Leone, to which is added an account of the present state or medicine among them*, Frank Cass & Co Ltd, Londres, 2 volumes.
- ZURARA G. E. de, [c.1430-1448] 1960, Chroniques de Guinée, Mémoires IFAN, Dakar, 60, 301 p.